Déclaration CSA du 16 décembre 2025

La CGT Éduc'action ne peut qu'avoir une pensée pour la famille de Mylène Jacquot dont l'engagement syndical a été total et pensée pour la CFDT qui perd une militante assidue.

Après des semaines de discussions, débats et tractations, le PLFSS a été enfin voté à l'Assemblée nationale. Des mesures parmi les plus scandaleuses socialement ont été supprimées avant le passage au Sénat. Cependant, il reste de nombreux problèmes dans le budget adopté et pour la CGT la bataille continue sur de nombreux points.

Pour le PLF, nous resterons très attentives et attentifs sur ce qu'il sortira puisque les annonces de certain·es élu·es du Sénat comme le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite qui nous inquiètent fortement. Même si cette annonce ne concernerait pas le ministère des Armées, de l'Intérieur, de l'Éducation et la Justice, nous ne savons que trop ce que ce genre de décision implique sur les services publics. La CGT ne cesse d'alerter sur leur état : des services publics à l'os et les usagers et usagères qui en font les frais. Pourtant, et nous l'avons aussi, souvent dit ici, les services publics n'ont plus rien à prouver quant à leur utilité pour assurer la cohésion sociale et réguler les inégalités.

Pour notre secteur, nous le répétons une fois de plus : les suppressions de postes justifiés par la baisse démographique restent incompréhensibles et inacceptables alors que la baisse démographique aurait pu être l'occasion justement d'abaisser les effectifs par classe. Des effectifs trop importants, on le sait est l'une des principales raisons qui minent les collègues et contribuent à la perte de sens du métier.

D'autre part, la question budgétaire pour notre secteur reste primordiale puisqu'elle permettrait une revalorisation salariale pour des métiers qui ont un déficit d'attractivité. Pour rappel, après de nombreuses années d'austérité, la situation salariale, la reconnaissance des qualifications et les déroulements de carrière se sont fortement dégradés dans la Fonction publique. Le décrochage de la valeur du point par rapport à l'inflation – avec sa faible progression dans les années 2000, sa quasi-stagnation entre 2010 et 2021 et son augmentation insuffisante en 2022 et 2023 – constitue l'élément principal de cette situation.

La CGT Éduc'action a bien écouté le ministre et une des priorités devrait être la santé physique et psychique des élèves. Quels moyens le ministère a-t-il prévu pour accompagner au mieux les élèves pour répondre à cette priorité ?
Il y a de toute évidence un manque criant de personnels médicaux et sociaux dans notre ministère. Certains départements comme la Seine-Saint-Denis sont, notamment, très mobilisés et réclament des personnels infirmiers et sociaux. La CGT Éduc'action soutient pleinement les personnels sur cette revendication particulière et tout à fait légitime.
Autre sujet de crispation dans notre ministère, ce sont les précaires qui sont toujours aussi malmené·es. Pour preuve les retards de paiement des non-titulaires dans certaines académies ou leur non-reconduction pour les raisons budgétaires. Il y a aussi les attestations employeur de fin de mission pour France Travail qui sont transmises très tardivement aux intéressé·es.

Les retards de salaires ont atteint leur paroxysme à Mayotte où des collègues ont été privé·es de salaires pendant plusieurs mois. D'après nos camarades qui exercent sur place, la part de contractuel·les s'élève à environ 30 % dans le premier degré et autour de 60 % dans le secondaire. Soit 3 500 – 4 000 contractuel·les tous confondus. Sur ce total, nous estimons à 20 % la part d'enseignant·es impacté·es, avec toutes les conséquences qu'une telle situation peut engendrer. La situation a perduré

de manière telle qu'il a fallu instaurer une caisse de solidarité. Il ne s'agit pas ici de critiquer les personnels administratifs. Bien au contraire.

Comme partout sur Mayotte ces personnels administratifs sont en sous-effectifs chroniques et on assiste à un cercle vicieux inexorable : turn-over au service gestion de paie à cause des conditions de travail difficiles, manque d'espace pour stocker les dossiers, nouveaux et nouvelles embauché·es qui sont précipité·es dans un service en sous-effectifs, confronté·es à des nouveaux logiciels et enfin parfois insultes et menaces. Depuis la rentrée, il n'est guère étonnant que les personnels administratifs soient épuisés et les collègues qui n'ont pas été payé·es très en colère. C'est pourquoi nous parlons de cercle vicieux qui amène à ce scénario catastrophe.

Et toujours sur Mayotte, notons les derniers chiffres mis en exergue par un rapport de l'Unicef sorti le 10 décembre qui dresse un constat alarmant sur le nombre d'enfants non scolarisé·es à Mayotte ou sur des transports scolaires défaillants. Les enfants de Mayotte doivent pouvoir bénéficier d'une scolarisation pleine et entière. C'est un droit pour eux et elles, c'est à l'État de donner les moyens pour le faire respecter.

Les représentant·es des personnels CGT Réseau Canopé alertent sur les risques graves de mal-être et de dégradation de la santé mentale des agent·es du Réseau Canopé, à la suite des récentes annonces de suppression de 111 postes pour 2026, dans un contexte budgétaire toujours très contraint. Cette réduction significative des effectifs s'inscrit dans un environnement déjà tendu, générant une inquiétude, une surcharge de travail et une baisse de la qualité de vie au travail des agent·es. Ce qui décuple les risques de burn-out, de démotivation et de désengagement réels, cela doit impérativement être pris en compte. Nous appelons le ministère à prendre la mesure de cette situation et à mettre en œuvre sans délai un accompagnement RH renforcé, avec des mesures concrètes de soutien psychologique, de formation au management de la qualité de vie au travail, et des dispositifs d'écoute et de prévention adaptés. Il en va non seulement du bien-être des agent·es, mais aussi de la pérennité et de la performance de la mission éducative du Réseau Canopé.

La CGT Éduc'action apporte son soutien aux personnels du collège Champollion. Nous l'avons souvent dit ici, les violences sont les symptômes d'un manque d'investissement durable dans les services publics.

Nous terminerons cette déclaration par le soutien plein et entier que nous apportons à nos collègues AESH mobilisé·es toute la semaine avec la journée du 16 décembre comme point d'orgue. Ces collègues sont un maillon essentiel pour que notre institution puisse gérer l'inclusion dignement. La CGT et SUD ont appelé aussi les AED à les rejoindre sur cette journée.

Les collègues AESH se sentent souvent méprisé·es et oublié·es par l'institution avec temps de travail incomplets, salaires insuffisants, précarité… La mobilisation lancée par l'intersyndicale FSU UNSA CFDT SNALC CGT et SUD témoigne de la volonté d'en finir justement avec cette précarité. Il est temps, alors que le métier manque cruellement d'attractivité, que les AESH obtiennent un corps de fonctionnaire de catégorie B. C'est juste et c'est salutaire pour l'ensemble de la communauté éducative.

Et toujours sur les AESH et AED, une question : nous vous avions, en intersyndicale, interpellé sur la problématique pour ces collègues du rattrapage perçu en une seule fois concernant, par exemple, l'indemnité REP et REP+. Ce rattrapage a pour conséquence de verser une somme supérieure à ce qui est perçue habituellement et peut éventuellement entraîner la suppression de certains droits versés par les CAF. Il nous semble essentiel que le ministère interpelle les organismes sociaux afin que cette éventualité ne se produise pas. Est-ce prévu et à quelle échéance ? car les rectorats commencent à solliciter ces personnels pour qu'ils mettent à jour leur situation.